



Remboursement nuit d'hôtel

Par **Ambre3003**, le **03/02/2021** à **20:23**

Bonjour,

J'ai loué une chambre d'hôtel le 10 août 2020, je règle la chambre et les petits-déjeuners. La réceptionniste nous amène à la chambre et là, la porte de la chambre est bloquée. La réceptionniste nous précise que le serrurier doit venir débloquer cette porte courant semaine prochaine. Je lui demande une autre chambre, elle me répond pas possible toutes les chambres sont louées, donc je demande le remboursement. Nous repartons de cet hôtel, sans se soucier où nous irons passer la nuit. Elle me dit de revenir demain pour rencontrer la directrice de l'hôtel... Je reviens donc, le lendemain, et la directrice de l'hôtel est présente, je lui demande le remboursement. Elle me donne la fiche de réclamation à remplir. Je lui donne remplie ainsi que mon RIB et me dit que le remboursement arrivera fin août.

Elle ne s'est pas excusée du préjudice que nous avons subi et nous demande même pas si nous avons pu trouver un hôtel...

Les semaines et les mois passent, je téléphone, j'envoie des courriels et même un recommandé avec les pièces justificatives et rien....

Le 15 janvier 2021, je reçois un mail me précisant que je vais recevoir le remboursement soit la somme de 61 euros, sur mon compte bancaire...

Aujourd'hui, nous sommes le 3 février 2021 et toujours aucun virement. J'ai contacté ma protection juridique mais vu la somme, les juristes ne peuvent rien faire, montant pas assez élevé.

Que dois-je faire pour recevoir mon remboursement qui traîne depuis le mois d'août 2020. Merci de vos réponses.

Par **morobar**, le **04/02/2021** à **08:50**

Bonjour,

[quote]
ce que je ne fais jamais, j'avoue...).

[/quote]
Une réservation en ligne implique un paiement anticipé des nuitées et des petits déjeuners.

Par **goofyto8**, le **04/02/2021** à **11:21**

bonjour,

[quote]
Une réservation en ligne implique un paiement anticipé des nuitées et des petits déjeuners.

[/quote]
Oui pour confirmer sa réservation, il faut payer d'avance.

Ambre3003 doit contacter l'hôtel par téléphone pour savoir pour quelles raisons le remboursement ne lui est toujours pas parvenu malgré le courriel de janvier 2021

S'il s'agit d'une chaîne, le remboursement est peut-être traité par la comptabilité du siège, ce qui explique la lenteur de l'opération.